



NEWS - DER : L 167 x H 258 mm
1/4 PAGE : L 167 x H 204 mm
1/8 PAGE : L 167 x H 102 mm

MODULE SIMPLE : L 52 x H 38 mm
5 MODULES : L 110 x H 95 mm

**Pour la page pleine : prévoir 5 mm de fond perdu
 PAS DE TEXTE À MOINS DE 10 MM DU BORD DE PAGE
 ET TRAITS DE COUPE OBLIGATOIRE (quelque soit le format)**

TYPE DE FICHER

PDF 1.3
 Image en CMJN sans profils intégrés
 Résolution de 300 dpi
 Superposition des 4 couleurs : maximum 280 %
 Profil colorimétrique : : ISO NEWSPAPER 26 V4 (lfra26)

TRANSMISSION

Les doubles pages doivent être fournies sous la forme de deux fichiers d'une page.
Fichier inférieur à 6 Mo, par mail à pierre@kocka.fr
Fichier supérieur à 6 Mo, par plateforme de téléchargement en ligne, type WETRANSFER ou DROPBOX à pierre@kocka.fr

EPREUVE DE CONTRÔLE CONTRACTUELLE

La fourniture d'une épreuve reste contractuellement obligatoire.
Sans celle-ci aucune réclamation ne pourra être retenue.
 Elle doit obligatoirement être numérique (épreuve numérique : simulation d'une impression en quadrichromie par une imprimante) et produites à partir du fichier fourni dans sa dernière version. Elle doit être envoyée à **Le Figaro, Service Production trafic - 3, rue Pillet Will - 75009 Paris 3 jours avant la date maximum de remise des éléments.**

MENTIONS LEGALES

En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux **mentions obligatoires**.
 - **LOI TOUBON**, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.
 - **LOI EVIN**, relative aux mentions sanitaires :
 • **Alimentaire** : « Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas - www.mangerbouger.fr »
 • **Alcool** : « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »
 - **LA MENTION « PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE »** relative aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée.

REMISE DES ÉLÉMENTS

La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès du service publicité du titre et conformément aux modalités techniques stipulées. Le non respect par l'Annonceur ou son Mandataire des dites modalités nous exonère totalement de toute obligation d'exécution de l'ordre de publicité, sans que l'Annonceur ou son Mandataire ne puisse solliciter une quelconque réparation à ce titre. Par ailleurs, nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les insertions publicitaires dès lors que nous n'intervenons aucunement dans l'élaboration de celles-ci, qui sont établies à partir de fichiers adressés par l'Annonceur ou son Mandataire.
 Les documents non réclamés au bout de 2 mois seront détruits.



1 PAGE : L 281 x H 436 mm

NEWS : L 167 x H 258 mm

1/2 PAGE LARGEUR : L 281 x H 204 mm

1/4 PAGE 3 COLS : L 167 x H 204 mm

1/2 PAGE HAUTEUR : L 131 x H 436 mm

1/4 PAGE LARGEUR : L 281 x H 102 mm

Pour la page pleine : prévoir 5 mm de fond perdu PAS DE TEXTE À MOINS DE 10 MM DU BORD DE PAGE ET TRAITS DE COUPE OBLIGATOIRE (quelque soit le format)

TYPE DE FICHIER

- PDF 1.3
- Image en CMJN sans profils intégrés
- Résolution de 300 dpi
- Superposition des 4 couleurs : maximum 280 %
- Profil colorimétrique : : ISO NEWSPAPER 26 V4 (Iffa26)

TRANSMISSION

- Les doubles pages doivent être fournies sous la forme de deux fichiers d'une page.
- Fichier inférieur à 6 Mo, par mail à pierre@kocka.fr
- Fichier supérieur à 6 Mo, par plate-forme de téléchargement en ligne, type WETRANSFER ou DROPBOX à pierre@kocka.fr

ÉPREUVE DE CONTRÔLE CONTRACTUELLE

La fourniture d'une épreuve reste contractuellement obligatoire. Sans celle-ci aucune réclamation ne pourra être retenue. Elle doit obligatoirement être numérique (épreuve numérique : simulation d'une impression en quadrichromie par une imprimante) et produites à partir du fichier fourni dans sa dernière version. Elle doit être envoyée à Le Figaro, Service Production trafic - 3, rue Pillet Will - 75009 Paris 3 jours avant la date maximum de remise des éléments.

MENTIONS LEGALES

- En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux mentions obligatoires.
- LOI TOUBON, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.
- LOI EVIN, relative aux mentions sanitaires :
 - Alimentaire : « Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas - www.mangerbouger.fr »
 - Alcool : « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »
- LA MENTION « PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE » relative aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée.

REMISE DES ÉLÉMENTS

La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès du service publicité du titre et conformément aux modalités techniques stipulées. Le non respect par l'Annonceur ou son Mandataire des dites modalités nous exonère totalement de toute obligation d'exécution de l'ordre de publicité, sans que l'Annonceur ou son Mandataire ne puisse solliciter une quelconque réparation à ce titre. Par ailleurs, nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les insertions publicitaires dès lors que nous n'intervenons aucunement dans l'élaboration de celles-ci, qui sont établies à partir de fichiers adressés par l'Annonceur ou son Mandataire. Les documents non réclamés au bout de 2 mois seront détruits.



1 PAGE : L 213 x H 280 mm
1/2 PAGE LARGEUR : L 197 x H 128 mm
1/2 PAGE HAUTEUR : L 94 x H 264 mm
1/4 PAGE : L 94 x H 128 mm
1/8 PAGE : L 94 x H 61 mm

Pour la page pleine : prévoir 5 mm de fond perdu
PAS DE TEXTE À MOINS DE 8 MM DU BORD DE PAGE
ET TRAITES DE COUPE OBLIGATOIRE (quelque soit le format)

TYPE DE FICHER

PDF 1.3
 Image en CMJN sans profils intégrés
 Résolution de 300 dpi
 Superposition des 4 couleurs : maximum 280 %
 Profil colorimétrique : : ISO_COATED_V2_300_eci_FOGRA 39L

TRANSMISSION

Les doubles pages doivent être fournies sous la forme de deux fichiers d'une page.
 Fichier inférieur à 6 Mo, par mail à pierre@kocka.fr
 Fichier supérieur à 6 Mo, par plateforme de téléchargement en ligne, type WETRANSFER ou DROPBOX à pierre@kocka.fr

ÉPREUVE DE CONTRÔLE CONTRACTUELLE

La fourniture d'une épreuve reste contractuellement obligatoire.
Sans celle-ci aucune réclamation ne pourra être retenue.
 Elle doit obligatoirement être numérique (épreuve numérique : simulation d'une impression en quadrichromie par une imprimante) et produites à partir du fichier fourni dans sa dernière version. Elle doit être envoyée à **ROTO COLOR**, Service Pré-Press - 16, rue Claude Chappe - 77400 Lagny sur Marne, **3 jours avant la date maximum de remise des éléments.**

MENTIONS LEGALES

En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux **mentions obligatoires**.
 - **LOI TOUBON**, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.
 - **LOI EVIN**, relative aux mentions sanitaires :
 • **Alimentaire** : « Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas - www.mangerbouger.fr »
 • **Alcool** : « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »
 - **LA MENTION « PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE »** relative aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée.

REMISE DES ÉLÉMENTS

La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès du service publicité du titre et conformément aux modalités techniques stipulées. Le non respect par l'Annoncé ou son Mandataire des dites modalités nous exonère totalement de toute obligation d'exécution de l'ordre de publicité, sans que l'Annoncé ou son Mandataire ne puisse solliciter une quelconque réparation à ce titre. Par ailleurs, nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les insertions publicitaires dès lors que nous n'intervenons aucunement dans l'élaboration de celles-ci, qui sont établies à partir de fichiers adressés par l'Annoncé ou son Mandataire.
 Les documents non réclamés au bout de 2 mois seront détruits.



"ELLE EST FRAÎCHE MON IDÉE, ELLE EST FRAÎCHE!"

Une fois par semaine, nous vous proposons une sélection de bons plans à découvrir. C'est le moment de découvrir les idées de nos lecteurs et de les partager avec vous. Mais il y a, en plus, une part d'humour dans nos idées. On comprendra, par exemple, que l'idée de vendre du lait dans des bouteilles d'eau minérale n'est pas une bonne idée. Mais il y a, en plus, une part d'humour dans nos idées. On comprendra, par exemple, que l'idée de vendre du lait dans des bouteilles d'eau minérale n'est pas une bonne idée. Mais il y a, en plus, une part d'humour dans nos idées. On comprendra, par exemple, que l'idée de vendre du lait dans des bouteilles d'eau minérale n'est pas une bonne idée.



- 1 PAGE : L 213 x H 270 mm
- 1/2 PAGE LARGEUR : L 197 x H 123 mm
- 1/2 PAGE HAUTEUR : L 94 x H 254 mm
- 1/4 PAGE : L 94 x H 123 mm
- 1/8 PAGE : L 94 x H 58 mm

Pour la page pleine : prévoir 5 mm de fond perdu
PAS DE TEXTE À MOINS DE 8 MM DU BORD DE PAGE
ET TRAITS DE COUPE OBLIGATOIRE (quelque soit le format)

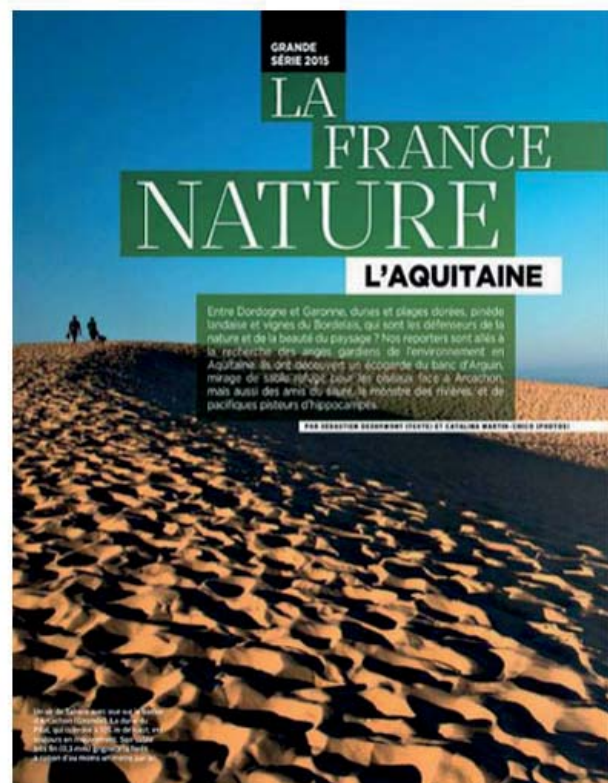
TYPE DE FICHER
 PDF 1.3
 Image en CMJN sans profils intégrés
 Résolution de 300 dpi
 Superposition des 4 couleurs : maximum 280 %
 Profil colorimétrique : : ISO_COATED_V2_300_eci FOGRA 39L

TRANSMISSION
 Les doubles pages doivent être fournies sous la forme de deux fichiers d'une page.
 Fichier inférieur à 6 Mo, par mail à pierre@kocka.fr
 Fichier supérieur à 6 Mo, par plate-forme de téléchargement en ligne, type WETRANSFER ou DROPBOX à pierre@kocka.fr

EPREUVE DE CONTRÔLE CONTRACTUELLE
 La fourniture d'une épreuve reste contractuellement obligatoire.
 Sans celle-ci aucune réclamation ne pourra être retenue.
 Elle doit obligatoirement être numérique (épreuve numérique) : simulation d'une impression en quadrichromie par une imprimante) et produites à partir du fichier fourni dans sa dernière version. Elle doit être envoyée à **ROTO COLOR**, Service Pré-Press - 16, rue Claude Chappe - 77400 Lagny sur Marne, **3 jours avant la date maximum de remise des éléments.**

MENTIONS LEGALES
 En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux **mentions obligatoires**.
 - **LOI TOUBON**, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.
 - **LOI EVIN**, relative aux mentions sanitaires :
 • **Alimentaire** : « Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas - www.mangerbouger.fr »
 • **Alcool** : « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »
 - **LA MENTION « PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE »** relative aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée.

REMISE DES ÉLÉMENTS
 La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès du service publicité du titre et conformément aux modalités techniques stipulées. Le non respect par l'Annonceur ou son Mandataire des dites modalités nous exonère totalement de toute obligation d'exécution de l'ordre de publicité, sans que l'Annonceur ou son Mandataire ne puisse solliciter une quelconque réparation à ce titre. Par ailleurs, nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les insertions publicitaires dès lors que nous n'intervenons aucunement dans l'élaboration de celles-ci, qui sont établies à partir de fichiers adressés par l'Annonceur ou son Mandataire.
 Les documents non réclamés au bout de 2 mois seront détruits.



1 PAGE : L 213 x H 270 mm

1/2 PAGE LARGEUR : L 197 x H 123 mm

1/2 PAGE HAUTEUR : L 94 x H 254 mm

1/4 PAGE : L 94 x H 123 mm

1/8 PAGE : L 94 x H 59 mm

**Pour la page pleine : prévoir 5 mm de fond perdu
PAS DE TEXTE À MOINS DE 10 MM DU BORD DE PAGE
ET TRAITS DE COUPE OBLIGATOIRE (quelque soit le format)**

TYPE DE FICHER

PDF 1.3

Image en CMJN sans profils intégrés

Résolution de 300 dpi

Superposition des 4 couleurs : maximum 280 %

Profil colorimétrique : : ISO_COATED_V2_300_eci FOGRA 39L

TRANSMISSION

Les doubles pages doivent être fournies sous la forme de deux fichiers d'une page.

Fichier inférieur à 6 Mo, par mail à pierre@kocka.fr

Fichier supérieur à 6 Mo, par plate-forme de téléchargement en ligne, type WETRANSFER ou DROPBOX à pierre@kocka.fr

ÉPREUVE DE CONTRÔLE CONTRACTUELLE

La fourniture d'une épreuve reste contractuellement obligatoire.

Sans celle-ci aucune réclamation ne pourra être retenue.

Elle doit obligatoirement être numérique (épreuve numérique : simulation d'une impression en quadrichromie par une imprimante) et produites à partir du fichier fourni dans sa dernière version. Elle doit être envoyée à l'imprimeur ou l'éditeur au moins **3 jours avant la date maximum de remise des éléments.**

MENTIONS LEGALES

En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux **mentions obligatoires.**

- **LOI TOUBON**, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.

- **LOI EVIN**, relative aux mentions sanitaires :

• **Alimentaire** : « Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas - www.mangerbouger.fr »

• **Alcool** : « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »

- **LA MENTION « PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE »** relative aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée.

REMISE DES ÉLÉMENTS

La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès du service publicité du titre et conformément aux modalités techniques stipulées. Le non respect par l'Annonceur ou son Mandataire des dites modalités nous exonère totalement de toute obligation d'exécution de l'ordre de publicité, sans que l'Annonceur ou son Mandataire ne puisse solliciter une quelconque réparation à ce titre. Par ailleurs, nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les insertions publicitaires dès lors que nous n'intervenons aucunement dans l'élaboration de celles-ci, qui sont établies à partir de fichiers adressés par l'Annonceur ou son Mandataire.

Les documents non réclamés au bout de 2 mois seront détruits.